

Le 5 juin 2017

**Stella Leney, Ad. E.**  
Vice-présidente – Affaires corporatives  
et secrétaire générale  
20<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4



**N/Référence : C-5621**

**Objet : Demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après Loi sur l'accès)**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre lettre du 15 mai 2017, reçue à nos bureaux le même jour, dans laquelle vous nous demandez :

*« Appel de proposition 14299530 Hydro-Québec, Intervention et sauvegarde en espace clos. »*

Le 16 mai dernier, lors d'une conversation téléphonique avec madame Annie Dulude, conseillère – Accès à l'information, vous avez spécifié que vous souhaitiez obtenir les informations similaires à celles retrouvées dans SEAO, le système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec. Comme vous le mentionnait madame Dulude, Hydro-Québec n'est pas assujettie à l'utilisation de SEAO et diffuse plutôt ses appels de propositions ouverts sur son site Web.

Ainsi, en réponse à votre demande, nous vous informons que le contrat concerné a été attribué à Santinel Inc., pour un montant total de 305 920 \$. Vous trouverez ci-joint le document d'appel de propositions 14299530.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,



Stella Leney

p. j.